



Vol sur le parking payant de disneyland paris

Par **spamnesia**, le **03/11/2012 à 18:53**

Bonjour,rnrnJe vous ecris car mercredi 31 novembre 2012 je me suis renude au parc de disneylandparis pour la soirée halloweenrnj'ai déposé ma voiture sur le parking de disney village rnj'ai payé bien entendue l'entree sur le parking (15 euros)rnen recuperant ma voiture a la fin de la soirée ma vitre arriere avait été cassée et tous les objets se trouvant a l'interieur m'ont été rnderobésrnrnmon assurance ne couvre que le bris de vitre et ne prends pas en charge le vol de mes affaires dans la voiture rnrnj'envisage de demander des dommages et interet a disney comment dois-je m'y prendre rnrnmerci d'avance

Par **pat76**, le **04/11/2012 à 15:01**

BonjourrnrnVous avez fait constater les dégats du véhicule et déclaré le vol aux servces de sécutités de Disneyland où vous avez fait faire un constat sur place par la police?

Par **spamnesia**, le **04/11/2012 à 16:52**

Bonjour,rnj'ai fais constater les dégats par la sécurité de disneyland paris (ils ont tout noté au crayon sur un bout de papier plié en 4 donc je pense qu'ils ont pas du garder une trace)rnet également aux policiers du commissariat de chessy ou la securité de disney m'a emmenérnj'ai fais faire un procès verbale et j'ai bien entendue garder le ticket du parking de disney comme preuve

Par **pat76**, le **04/11/2012** à **17:33**

Il y a une déclaration enregistrée sur pv de la police, d'un des responsables de la sécurité de disneyland qui a constaté le délit?

Par **spamnesia**, le **04/11/2012** à **18:27**

non le responsable apres nous avoir deposer au comissariat est retourner a disney il a salué les policiers aussi et nous a laissé des gateaux (personnellement j'ai trouvé ca bizarre mais j'etais en etat de choc donc moins réactive)